

Le p'tit Bigottin

J
U
I
L
L
E
T

2
0
2
5



Où se situe ce beau paysage de nos campagnes ?

Edito	Page 2
La vie de la commune	Page 3
Comptes	Page 29
Informations diverses	Page 30



Le début d'année 2025 a été perturbé par l'annulation de la cérémonie des vœux pour raison personnelle.

Dans le même temps, le président des A.F.N., Bernard Rouland, personnage fort de notre tissu associatif, nous a quittés. Cet événement a d'ailleurs marqué un tournant pour les derniers membres qui ont choisi de dissoudre l'association. Néanmoins, l'hommage aux anciens combattants se poursuivra en déposant une gerbe au monument aux morts à chaque commémoration. Je leur souhaite à tous une bonne continuation et ils seront toujours les bienvenus à La Bigottière.

Ce premier semestre s'est avéré chargé en termes de réunions à la communauté de communes afin de mettre en place le pacte fiscal et financier. Deux autres études sont également en cours ; une réflexion sur la collecte des déchets et des concertations régulières autour d'une éventuelle prise de compétence de l'enfance-jeunesse. De notre côté, en collaboration étroite avec les élus de Alexain, de Saint Germain Le Guillaume et les équipes pédagogiques, nous nous sommes mobilisés auprès de l'éducation nationale pour maintenir la totalité de nos classes pour la rentrée de septembre. Les six classes sont conservées permettant un réel confort de travail pour les élèves et le personnel ! Notre centre de loisirs, le « 7.3.1. », rencontre toujours un franc succès, des résultats qui nous encouragent à tenir nos engagements concernant ces différents services.

Concernant la vie communale, à l'initiative de l'ensemble des élus, la municipalité loue, à la société Mabaguette, un distributeur de pains pour apporter un service minimum aux Bigottins. Situé à côté du salon de toilettage canin, il est alimenté par la boulangerie des Forges de Chailland.

Nos associations, quant à elles, se mobilisent continuellement pour organiser diverses manifestations qui dynamisent notre commune. Certaines vivent des changements comme l'élection de nouveaux présidents ou membres, d'autres quittent leurs fonctions. Peu importe le temps que chacun a consacré à son club, l'association vit grâce à chaque bénévole et c'est à féliciter ! Nous renouvellerons notre distribution de repas en novembre pour les soutenir. Cette opération semble être appréciée de tous, elle permet aussi de partager un bon moment. Nous comptons sur vous !

Passez un bel été, prenez soin de vous et de vos animaux de compagnie, quels qu'ils soient, ils ont besoin de vous et ne doivent pas perturber la vie de vos voisins !

Véronica Bignon, Maire.

LES ASSOCIATIONS



LE CLUB DES AINÉS

Un semestre qui se termine, comme les années précédentes avec diverses

manifestations tous les mois ; galette des rois, beignets, pot au feu, anniversaires trimestriels, concours de belote, de pétanque et le repas cantonal.

Nos évènements ont connu une très bonne participation, chacun apportant son savoir pour créer au mieux une bonne ambiance appréciée de tous.

Les mois se poursuivront avec autant d'activités sans oublier tous les jeudis avec une rencontre au club, salle du Tilleul, pour ceux qui le désirent. Jeu de cartes, marche, dictée sont par exemple au programme.

Je remercie tous ceux qui participent au bon fonctionnement de notre club.

De nouveaux adhérents seront les bienvenus.

A bientôt,

Le président, Georges ROMAGNÉ.





LES ANCIENS COMBATTANTS

La commémoration du 8 mai

C'est la commune de La Bigottière qui organisait la commémoration en collaboration avec la commune de St Germain-Le-Guillaume et accompagnée de l'Harmonie Ste Cécile d'Andouillé.

Cette **commémoration** revêt une importance particulière. C'est l'occasion de rendre hommage aux soldats qui ont combattu pour notre **liberté**, mais aussi de se souvenir des civils qui ont souffert des atrocités de la guerre. C'est aussi un moment pour réaffirmer notre engagement envers les **valeurs** de tolérance, de solidarité et de **paix**, une paix si fragile et qu'il est de notre devoir de préserver. Il est essentiel de transmettre cette **mémoire** aux générations futures, pour qu'elles comprennent les enjeux et les sacrifices liés à la défense de nos valeurs.



Cette année est particulière pour nos A.F.N.

En début d'année, le président des Anciens Combattants d'Afrique du Nord de La Bigottière, Bernard Rouland, nous a quittés. Il était le dernier représentant résidant sur la commune. Aussi, après mûre réflexion, ses frères d'armes, Joseph, Marcel, Maurice et Robert, qui résident désormais sur les communes voisines, ont décidé de dissoudre l'association et de se rapprocher des associations de leur communes respectives.



Néanmoins, nous n'oublions pas les moments partagés à leurs côtés, les écouter nous raconter leurs anecdotes, leurs combats mais aussi leur quotidien dans un pays inconnu. Nous souhaitons leur rendre un bel hommage en reconnaissance de leur engagement pour notre pays. Nous pensons fortement à tous leurs frères d'armes disparus, à leurs familles que nous avons pu côtoyer tout au long de ces années.

La municipalité continuera de rendre hommage aux anciens combattants en déposant une gerbe de fleurs au monument aux morts à chaque date commémorative. Il est important de ne pas oublier que notre pays ne serait pas ce qu'il est aujourd'hui sans leur courage et leur dévouement...



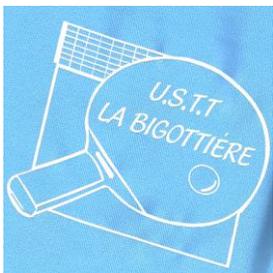
Gerbe confectionnée par Carole et Mary, place Jean Moulin à Laval



Réunion sur le devenir de l'association



Jour de la dissolution officielle de l'association



USTT LA BIGOTTIÈRE

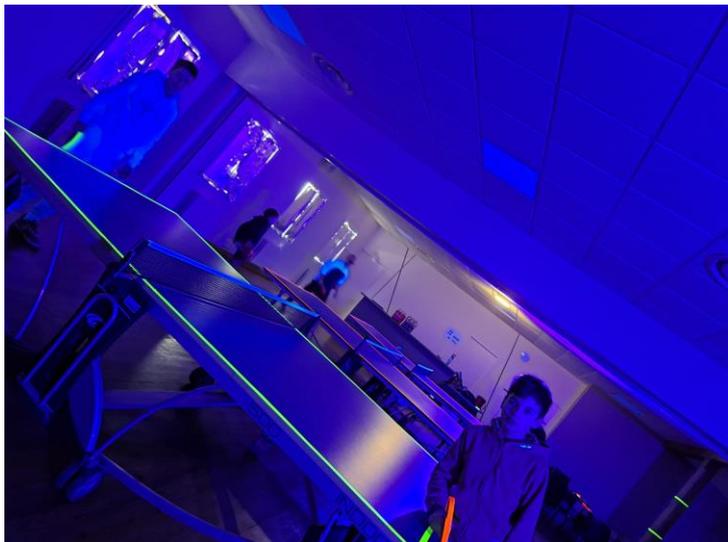
Union Sportive de Tennis de Table de la Bigottière

Cette année 2025 a commencé par un match amical puis la compétition a repris.

La M4 qui venait de monter se défend bien et termine 4^{ème} de sa poule, la M6 quant à elle continue à progresser avec les jeunes.

Les entraînements sont le jeudi de 18H30 à 20H encadrés par Olivier Marolleau.

Le club a des joueurs qui participent à toutes les compétitions proposées par le comité, coupe de double, coupe Davis, trophée Andros, etc. et même la finale par classement où Caroline pour sa 1^{ère} participation, rapporte une victoire en moins de 600 points.



Le 1^{er} février 2025 nous avons organisé le dark ping (ping dans le noir) et le ping virtuel, activité gratuite qui a été bien appréciée des participants, dommage qu'il n'y ait pas eu plus de personnes extérieures au club à participer.

Le 18 mai a eu lieu notre repas festif. Grâce à la mobilisation de tous, joueurs, parents, bénévoles, habitants de la commune et alentours, nous avons battu notre record de repas soit 205 vendus dont 110 sur place. Sous un magnifique soleil, cette journée a été un moment de convivialité, d'échange et un beau travail d'équipe qui rassemble et fonctionne bien. Merci à tous de votre présence et de votre soutien au club.





Les 27, 28, et 29 mars 2026, les championnats de France auront lieu à l'espace Mayenne de LAVAL, le club sera représenté par trois bénévoles. Si certains d'entre vous souhaitent être informés de l'ouverture de la billetterie, vous pouvez nous contacter au 06 83 32 35 62. Nous serons également au forum des associations d'Andouillé pour tout renseignement en direct.

La reprise sera le 11 septembre.

A bientôt !



L'USTT LA BIGOTTIÈRE, ici,
Maxime Trésorier,
Estelle, Présidente,
Jonathan, membre.



Union Sportive

LA BIGOTTIERE - ALEXAIN

#Uslba

SPORT - FOOTBALL - PARTAGER - S'AMUSER

L'Union Sportive de la Bigottière Alexain rassemble toutes les générations, que ce soit pour jouer au football ou pour participer activement à l'organisation de la vie du club et de ses différents événements.

Pour la saison 2024-2025, notre club a enregistré

- **90 licences**, avec 13 dirigeants dont certains sont également joueurs/joueuses
- => **soit 61 seniors** : 1 équipe féminine (11 licences) / 2 équipes masculines (37 licences)
- => **le Groupement Jeunes du Bas Maine** pour les U12 à U18 (19 licences pour l'USLBA)
- => **une école de foot** (10 licences)

Composition du nouveau bureau 2025/2026 :

Co- Présidents : Farida Hadj Ali et Jean Bosco Voirand

Trésorier : Vincent Meyrignac

Secrétaires : Lucien Bigot et Ronan Calvez

Nouveaux arrivants :

Evan Gendry
Julien Ramel

Départs :

Thomas Blanchard
Gaëtan Pouteau
Jean-Christophe Derennes

Un grand merci à Thomas Blanchard, Jean-Christophe Derennes et Gaëtan Pouteau pour leur engagement et le travail accompli au sein du bureau.

Votre investissement a beaucoup compté pour le club.

Bonne continuation et à bientôt autour des terrains !

Pour plus d'informations :

Pour les jeunes

Responsable école de foot (U6 à U11) :

- Florence POUTEAU 07.70.75.59.40

Responsable Groupement jeunes Bas Maine :

- Christophe CARRIL 06.78.18.88.45

Pour les seniors

Hommes :

- Jean BOSCO VOIRAND 06.38.86.25.52

Féminines :

- Christophe CARRIL 06.78.18.88.45

DATES À RETENIR

Chaque année, notre club organise divers événements ouverts à tous, afin de partager des moments conviviaux et rassembler le plus grand nombre.



Nos Dates :

- 20 septembre 2025 : tournoi de palet
- 12 décembre 2025 concours de belote
- 7 mars 2026 : Soirée foot 50 ans du club



Photos de nos événements saison 2024-2025

Tournoi de palet



Soirée du Foot à Montenay



Tournoi de belote





L'ÉCOLE MATERNELLE DU R.P.I. (Regroupement Pédagogique Intercommunal avec les communes d'Alexain et de St Germain-le-Guillaume)

**Pour information,
Mme Demange est chargée de la direction et gère la classe des MS et GS,
Mme Jabbour la classe des TPS et PS.**

02.43.68.60.21 pour tout renseignement

Encore une année riche à l'école de la Bigottière pour les élèves de maternelle !

Nous avons eu la chance d'accueillir deux pompiers à l'école le vendredi 16 mai pour apprendre les gestes de premiers secours ainsi que les numéros de téléphone importants. Les enfants ont pu découvrir le rôle des pompiers, leur tenue, dans quels cas on peut les appeler. Puis, ils se sont mis en situation et ont pu appréhender la Position Latérale de Sécurité.



Le mardi 27 mai, direction le relais de chasse de Saint Germain le Guillaume pour une randonnée contée.
Les élèves ont marché dans la forêt et il y avait plusieurs points lecture.
Les élèves de CM avaient choisi des histoires à lire aux autres enfants du RPI.



À partir du 15 mai, les élèves sont allés à la piscine d'Ernée tous les jeudis. Il y avait plusieurs groupes. Certains enfants étaient avec les maîtres nageurs, d'autres avec les enseignantes. Les élèves ont appris à mettre la tête sous l'eau, à faire des bulles, se déplacer, faire l'étoile de mer.



Le dimanche 22 juin, la fête de l'école a eu lieu au parc d'Alexain. Les élèves de TPS/PS/MS ont réalisé deux danses et les élèves de GS/CP avaient créé une danse autour de l'album du petit chaperon rouge.



Le 24 juin, tous les élèves de l'école maternelle se sont réunis pour faire des Olympiades : divers jeux ont été réalisés (béret, ateliers de sauts, jeu de l'horloge...)



Le 4 juillet, sortie scolaire à JULBAINS



Vendredi 04 juillet, les deux classes se sont rendues au musée de Jublains. Au programme, jeu de piste dans le musée pour retrouver des animaux. Les enfants étaient très motivés ! Ils ont ensuite pu réaliser une mosaïque en collant des coquilles d'œufs peintes sur une silhouette d'animaux. Le résultat était très sympa.

Ils ont également pu découvrir des olympiades façon antique après avoir écouté l'histoire de Jason, un jeune garçon qui va s'entraîner près d'Olympie à la course, au lancer et au saut.



Ce fut une belle journée mais il est temps maintenant de se reposer !

Pour info :

Frais de fonctionnement Ecole du R.P.I. - Achat des fournitures scolaires, participation au transport, entrées cinéma, pharmacie, subvention à l'amicale du RPI, à la coopérative scolaire) : 3 593 € par commune



AMICALE DU RPI Association des parents d'élèves

Alexain
La Bigottière
St Germain le Guillaume

Bilan de l'année scolaire 2024-2025 de l'Association des Parents d'Élèves du RPI

L'année scolaire 2024-2025 a été riche en événements pour l'Association des Parents d'Élèves (APE) du RPI. Grâce à l'implication des parents bénévoles et à la participation des familles, nous avons pu organiser plusieurs actions qui ont permis de récolter des fonds destinés à financer les sorties scolaires et à soutenir les projets pédagogiques des écoles du regroupement.

Parmi les temps forts de l'année :

- La vente de brioches en novembre, qui a rencontré un franc succès.
- L'après-midi jeux du 1er mars à Saint-Germain-le-Guillaume, un moment convivial qui a rassemblé enfants, parents et grands-parents autour de jeux de société, de grands jeux en bois et d'un goûter partagé, suivi d'une soirée croque-monsieur.
- La soirée théâtre d'improvisation du 5 avril à la salle des fêtes de La Bigottière.
- La tombola, dont les premiers lots cette année comprenaient 4 entrées au Futuroscope, un airfryer, un drone, et bien d'autres surprises.

Le **point d'orgue de l'année** a été la fête de l'école, qui s'est déroulée le dimanche 22 juin. **Nouveauté cette année** : elle a été déplacée au parc d'Alexain, en raison des fortes chaleurs annoncées. Ce cadre ombragé et agréable a été **plébiscité par tous**, permettant à chacun de profiter pleinement du spectacle des enfants, des stands de jeux, de la buvette et du repas convivial.



Le spectacle, préparé par les enseignants, a enchanté petits et grands : conte du Petit Chaperon rouge chorégraphié, danse des petits Indiens de maternelle, danses variées, chansons en français et en anglais, spectacle autour de Charlie Chaplin...



Les enfants ont ensuite profité des nombreux stands de jeux (pêche aux canards, chamboule-tout, bowling, etc.) et apprécié les crêpes et les gâteaux confectionnés par les parents.



Au-delà des événements festifs, l'APE a pour mission de soutenir les projets des écoles :

- Cette année, nous avons alloué un budget de 47 € par élève, soit 1 860 € par école.
- Nous avons également participé au financement de la classe de mer des CE2, CM1 et CM2, qui s'est déroulée à **Plouha**, dans les **Côtes-d'Armor**. L'APE a apporté un complément de **5 000 €**, permettant une réduction de **102 € par enfant**. Un souvenir inoubliable pour les enfants concernés !



Tout cela n'aurait pas été possible sans l'engagement des membres du bureau – reconnaissables à leur tee-shirt rose – et des **parents bénévoles**, qui se mobilisent notamment pour la fête de l'école : montage et démontage des stands, tenue de la buvette, de la banque, organisation logistique...
Un immense merci à eux pour leur temps, leur énergie et leur bonne humeur !

L'A.P.E. est composée d'une quinzaine de parents et se réunit plusieurs fois dans l'année dans une ambiance conviviale. **Si vous avez envie de nous rejoindre, vous êtes les bienvenus !**

Nous vous donnons rendez-vous à **l'assemblée générale en septembre** et, d'ici là, nous vous souhaitons à tous un **très bel été !**

Les membres de l'A.P.E.

Pour info :

Subvention exceptionnelle au voyage de Plouha en mai 2025 : 1000 € par commune du R.P.I.

En lien avec la Fédération Familles Rurales de la Mayenne, l'accueil de loisirs du 7.3.1 est le résultat d'un partenariat entre 7 communes (Alexain, Contest, St Germain-d'Anxure, Placé, La Bigottière, St Germain-le-Guillaume et St Georges-Buttavent).

Le 7.3.1 propose un accueil aux enfants et aux familles sur 2 sites (Contest et Alexain) les mercredis, les petites et grandes vacances. Il s'attache à proposer des activités variées et rythmées par des sorties culturelles ou de loisirs, des activités manuelles et sportives. Afin de respecter le rythme de l'enfant, les animateurs adaptent les activités en fonction des tranches d'âge et de leurs besoins, afin de permettre à chacun de profiter de la journée.



Les mercredis

Durant l'année 2024-2025, l'accueil de loisirs le 7.3.1 d'Alexain, a accueilli en moyenne une quarantaine d'enfants âgés entre 3 et 11 ans.

De janvier à juin, les enfants ont découvert « les émotions » sous forme de jeux et d'activités artistiques.

A la rentrée de septembre 2025-2026, les enfants vont partir à l'aventure.

Sous la direction de Stéphane Mounier et encadrée par 5 animateurs (Christine, Marie-Amélie, Stéphane, Malorie et Corentin), l'équipe a proposé aux enfants des activités qui ont suscité la découverte.





Les petites vacances

Pour l'année 2024/2025, durant les vacances de la Toussaint, nous avons revisité « Halloween ». Pour les vacances de Noël, les enfants ont voyagé dans le monde de « Walt Disney » et ont découvert « des monstres marins » aux vacances de printemps.

Une trentaine d'enfants profitent quotidiennement des activités proposées durant les petites vacances sur le site d'Alexain.

Été 2025

L'équipe d'animation composée d'animateurs saisonniers, emmènera les enfants dans l'univers des supers héros.

Les points forts de cet été, la piscine à Ernée,

aqua-paint à Gorron, le cinéma à Mayenne, les camps sportifs de Familles Rurales à Montsûrs pour les 6-8 ans et 9-11 ans et 1 intervenant sur le recyclage.



L'accueil de loisirs s'adresse aux enfants de 3 à 11 ans.

Il est ouvert en priorité aux habitants des communes du 7.3.1

(Alexain, Contest, Placé, Saint-Germain-d'Anxure, La Bigottière, Saint-Germain-le-Guillaume et Saint-Georges-Buttavent).

L'accueil de loisirs est ouvert :

- Les mercredis toute la journée de 7h00 à 18h30 sur le site d'Alexain ;
- Les mercredis toute la journée de 7h15 à 19H00 sur le site de Contest ;
- **La 1^{ère} semaine des petites vacances scolaires de 7h30 à 18h30 sur le site d'Alexain ;**
- **La 2^{ème} semaine des petites vacances scolaires de 7h30 à 18h30 sur le site de Contest ;**
- L'été au mois de juillet et la dernière semaine d'août de 7h30 à 18h30 ;





Contacts :

Stéphane MOUNIER

(Directeur site d'Alexain)

Tél : 07.68.08.97.00/ 02.43.00.46.37

direction.731alexain@famillesrurales53.com

Camille GODET

(Directrice site de Contest)

Tél : 07.82.79.80.39/ 02.43.00.46.37

direction.731contest@famillesrurales53.com

Site : BLOG <http://alshmultisites.wix.com/blog>

Page FACEBOOK : ALSH731

Les inscriptions se font désormais uniquement sur le portail famille :

<https://portailfamille731.famillesrurales53.com>

HORAIRES D'ACCUEIL DES MERCREDIS ET DES VACANCES SCOLAIRES

7h30-9h30 *7h00 les mercredis	Arrivées échelonnées Garderie
9h30-12h00	Activités programmées
12h00-13h15	Repas
13h15-14h00	Temps libre, pour les plus grands
13h00-15h45	Sieste pour les plus petits
14h00-16h00	Activités programmées
16h00-17h00	Goûter et temps libre pour tous
17h00-18h30	Garderie Départs échelonnés



Depuis janvier 2025, la première semaine des vacances ouvre sur le site d'Alexain et la seconde à Contest.

Pour info : Participation de la commune au centre de loisirs 7.3.1 en 2025 afin de réduire la part des familles qui utilisent le service : 8 213.76€ pour La Bigottière



Informations

ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE INTERCOMMUNALE

LE R.P.I.

REGROUPEMENT PÉDAGOGIQUE INTERCOMMUNAL

3 communes financent chacune une école pour recevoir les enfants de :

LA BIGOTTIÈRE

ALEXAIN

ST GERMAIN-LE-GUILLAUME

L'ÉCOLE MATERNELLE à LA BIGOTTIÈRE - 02 43 68 60 21

L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE à ALEXAIN (CP-CE1-CE2*) - 02 43 68 60 46

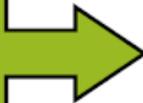
L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE à ST GERMAIN-LE-GUILLAUME (CM1-CM2*) - 02 43 98 15 04

* Répartition selon les effectifs

ATOUTS

- **3 garderies** ouvertes à partir de **7h** / fermeture à **18h30** pour l'ensemble des élèves du R.P.I. **quelque soit le lieu d'habitation**
- Une restauration scolaire sur chaque site
- Un **transport scolaire** assuré par le réseau Aléop desservant chacune des écoles et **remboursé** chaque année par la mairie de résidence à la demande des parents
- Un centre de loisirs situé à Alexain et géré par Familles Rurales

POUR TOUT RENSEIGNEMENT,
CONTACTEZ VOTRE MAIRIE
POUR LES INSCRIPTIONS,
CONTACTEZ LE DIRECTEUR
DE L'ÉCOLE CONCERNÉE



L'ÉCOLE



REMBOURSEMENT du TRANSPORT CIRCULANT POUR LE RPI

Procédure :

- Présenter la **FACTURE** (de l'année scolaire en cours) à votre mairie courant juin
- Joindre un **RIB**

Le remboursement s'opèrera en fin d'année scolaire.

Pour info :

Remboursement du transport scolaire 2025 du RPI aux familles : 936€ pour La Bigottière

L'association qui lutte contre les rongeurs, les renards et les corbeaux a élu un nouveau bureau :

- Jacky Bachelot, président
- Thomas Blanchard et Dominique Ronceray, vice-présidents
- Patrick Lepéculier, secrétaire
- Jean-Marie Béchet, trésorier.



Des piégeurs bénévoles sont formés et participent à la régulation de ces espèces invasives, dans l'intérêt collectif car si rien n'est mis en place, des vecteurs de transmissions de différentes maladies peuvent voir le jour, les semis et récoltes endommagés.

En 2024, il a été attrapé 140 ragondins, une dizaine de renards,

150 corbeaux sur la commune.

Grâce à la subvention communale et associative, quatre cages à corbeaux vont être achetées.

Nous remercions l'ensemble des bénévoles qui contribuent à la prévention et la lutte contre les nuisibles sur La Bigottière.



Le président, Jacky Bachelot

Contact : 06.42.26.03.87



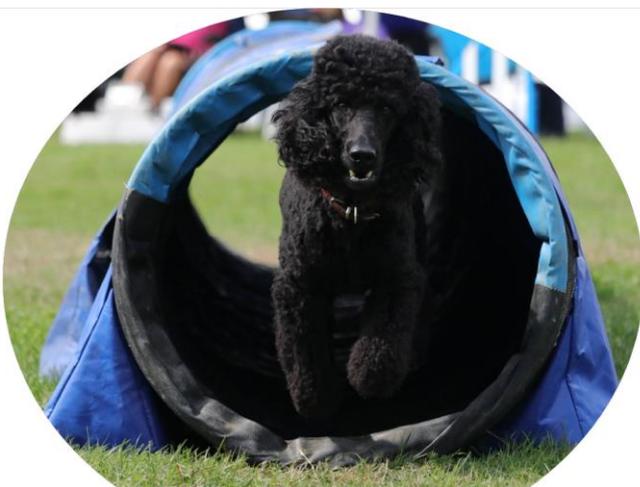
GRANDE DAZE – CLUB CANIN - REFUGE

Voici une autre activité de notre club que nous mettons en avant cette fois-ci : **Les chiens visiteurs.**



Une fois passé devant un jury afin d'être sûr que le chien remplisse les conditions pour exercer cette activité, les binômes humain/chien peuvent par exemple faire des visites en EHPAD et dans certaines unités hospitalières ; nous avons Anita avec Tutti et Haricot, Hélène avec Roo et Murielle avec Solly, ci-dessous en photo.

Les chiens aident les résidents à sortir de leur quotidien, à faire remonter des souvenirs de leurs vie active, à être dans le moment présent et à interagir avec les chiens. Ils attendent souvent avec impatience cette visite tant appréciée.





Bien vieillir GYM DOUCE



GYM Douce Saison 2025/2026

Venez nous rejoindre la saison prochaine pour pratiquer la gym en douceur et en convivialité encadrée par un éducateur sportif diplômé.

Venez découvrir cette activité pour préserver votre autonomie, maintenir votre souplesse... grâce à des exercices spécifiques adaptés.

Il n'y a pas d'âge pour découvrir l'activité physique.

Nos séances se déroulent le lundi matin de 9h30 à 10h30 à la salle des fêtes de la Bigottière.

La reprise est prévue le lundi 15 septembre 2025.

Nous vous invitons à découvrir ces cours pendant les deux premières séances sans engagement de votre part.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter Mélinda du Comité Départemental de Gym Volontaire au 06 28 32 99 47 ou la référente de la Bigottière, Christine Leconte au 07 80 02 03 49. Cette activité vous est proposée par le Club Perce Neige de la Bigottière.



LE CATÉCHISME

Des séances de catéchisme sont proposées sur la commune. Si vous souhaitez des renseignements, contactez Estelle Gesteau - 06 83 32 35 62



Réunion de prières avec les bénévoles de l'église lors de la cérémonie du 8 mai



La saison de randonnée 2024-2025 se termine, et nous tenons à remercier les 17 membres pour leur présence et leur bonne humeur tout au long de l'année.

Nous avons partagé de belles balades, découvert de nouveaux paysages, et passé de bons moments ensemble, quelles que soient les conditions météo.

Nous vous donnons rendez-vous à la rentrée, en septembre, pour une nouvelle saison pleine de découvertes.

En attendant, bel été à tous, et bonnes randonnées personnelles !

À très bientôt sur les sentiers,



Si vous souhaitez nous rejoindre, vous pouvez nous contacter au :

06 69 48 19 71 - Nathalie Ramel

06 18 01 72 02 - Dolores Le Dauphin

Dates à retenir :

Dimanche 12 Octobre 2025

Randonnée Pédestre sur les chemins de la commune



Vous pouvez trouver les chemins de randonnées de la commune et du territoire sur le site internet – onglet « Vie locale » – « Se divertir »

ÇA S'EST PASSÉ A LA BIGOTTIÈRE...



Soutien aux associations - JOUR DU RETOUR DES BÉNÉFICES

La municipalité de La Bigottière a réuni les représentants des 7 associations de la commune.

Soutenue par les élus, une vente de plats à emporter a eu lieu en novembre 2024 et le bénéfice des ventes a été réparti entre les 7 associations de la commune ; La Grande Daze, les A.F.N., le tennis de table, le football, les Pas Bigottins, Perce Neige et l'association de la lutte

contre les nuisibles. Chaque représentant a reçu 118,01€.

L'action sera reconduite à la même période, toujours au bénéfice de l'ensemble des associations, en remerciement du dynamisme rendu à la vie du village. Les tickets seront en vente fin septembre auprès de vos associations ou en mairie.



PROCHAINE OPÉRATION DES PLATS À EMPORTER : 15/11/2025

Vente de plats à emporter
Samedi 15 novembre 2025
11h à 13h00 - Salle du Tilleul (salle attenante à la mairie)
Organisée par les associations
avec le soutien de la municipalité
Les bénéfices de cette opération seront redistribués à chaque association
à part égale.



La chasse aux œufs de Pâques – 4^{ème} édition !

18 familles ont participé à cette animation !!

Une nouvelle chasse aux œufs a été proposée au sein de l'espace public pendant la semaine de Pâques, libre aux habitants de chercher l'œuf sur ce temps. L'œuf factice numéroté a été échangé la semaine suivante contre des chocolats... À cette occasion, nous avons pu partager le verre de l'amitié. L'œuf d'or a été également trouvé ! Bravo à tous ! Nous remercions l'ensemble des participants, petits et grands !



Repas intergénérationnel ; enfants de l'école maternelle et des séniors

Le 25 avril, des séniors ont été conviés à un repas à partager avec les enfants de l'école maternelle, et ce, à l'initiative de trois collégiens Bigottins, scolarisés au collège d'Andouillé.

11 séniors, 38 enfants, 4 élus, 2 enseignantes et 3 agentes communales étaient présents.

Avant le repas, les jeunes ont pris la parole pour présenter leur action aux invités. Ensuite le repas préparé par « Restoria » (cuisine centrale qui préparent les repas de la cantine scolaire du R.P.I.) s'est déroulé dans une ambiance conviviale. Autour du plat et du dessert, les conversations s'enchaînent entre les personnes âgées et les enfants.

« Je pense que ce repas favorise la sociabilité entre génération et diminue le risque d'être "dans sa bulle" » nous confie Yvette Péculier, 77 ans qui nous dit avoir apprécié cette initiative.

« Moi, je n'avais pas peur et j'ai envie de revenir » affirme Paula, élève de 4 ans en moyenne section.

Le menu du jour, « Mortadelle, purée de courgettes et blanc de dinde braisé, Gouda bio, ananas frais », a été également apprécié par les plus âgés. C'était l'occasion de se mettre à la place de ce que mangent les enfants.

Grand nombre d'élèves de maternelle et séniors ont apprécié ce moment de partage.





Apéro Martinets et hirondelles



SALLE DU TILLEUL
LA BIGOTTIÈRE



Mercredi 18 juin
18h-20h



Venez apprendre à les reconnaître et les protéger !

Pour tous renseignements, pour communiquer vos observations d'hirondelles et de martinets et pour l'inscription à la soirée :

Contact **Benoit Duchenne** MNE - 06 02 28 91 39



À l'occasion de cet « Apéro martinets et hirondelles » organisé par la M.N.E. 53 (Mayenne Nature Environnement), les habitants ont pu être sensibilisés à la protection des hirondelles et des martinets. La Bigottière est un village apprécié par ces oiseaux, **insecticides naturels très efficaces**, très voraces. Elles consomment énormément d'insectes. Levez les yeux et observez, vous en verrez !



Hirondelles et martinets sont protégés par la loi du 10 juillet 1976.

Pour ces oiseaux sont interdits en tout temps :

- la destruction intentionnelle ou l'enlèvement des œufs et des nids,
- la destruction, la mutilation intentionnelle, la capture ou l'enlèvement des oiseaux dans le milieu naturel,
- la perturbation intentionnelle notamment en période de reproduction et de dépendance,
- la détention, le transport, la naturalisation, le colportage, la mise en vente, la vente ou l'achat, l'utilisation commerciale ou non des spécimens prélevés dans le milieu naturel qu'ils soient morts ou vivants.

Une démarche citoyenne

L'infraction la plus courante est, la destruction des nids à l'occasion de travaux d'entretien des bâtiments ou par simple souci de propreté des façades. Prévenir plutôt que détruire !

Les actions à entreprendre

Contactez une association comme la M.N.E. 53 (*Benoit Duchenne au 06 02 28 91 39*) pour avoir des renseignements et trouvez, ensemble, des solutions pour protéger vos façades et les nids.





Un distributeur à baguettes à La Bigottière !!!!

La municipalité propose un nouveau service ; la baguette à proximité !!!

Le distributeur est loué 420 €/mois à la société « mabaguette ». A termes, il peut être acheté.

La commune perçoit 10% de la vente de baguettes. Le pain est fabriqué à la boulangerie des Forges de Chailland. **La machine n'est pas alimentée le mercredi.**



Baguettes vendues depuis son installation au 16/01/2025 :

- Février : 358
- Mars : 505
- Avril : 458
- Mai : 500
- Juin : 372

Les retours des habitants sont positifs car ce service « dépanne ». Nous espérons que les ventes vont évoluer positivement pour le maintenir.



COMPTES DE LA COMMUNE

INVESTISSEMENT DEPENSES	Dépenses prévues	Dépenses réelles
Investissement	5 927,73 €	5 917,73 €
Travaux en cours	42 283,91 €	41 436,37 €
Remboursement emprunts	63 870,87 €	63 785,87 €
TOTAL	112 082,51 €	111 139,97 €

BUDGET 2024

INVESTISSEMENT RECETTES	Dépenses prévues	Dépenses réelles
DETR	11 000,00 €	0,00 €
Dotations	38 349,30 €	41 479,60 €
Virement du fonctionnement	87 000,00 €	0,00 €
amortissement	11 100,00 €	11 006,22 €
TOTAL	147 449,30 €	52 485,82 €

FONCTIONNEMENT DEPENSES	Dépenses prévues	Dépenses réelles
Charges à caractère général	143 720,00 €	124 709,39 €
Charges de personnel	241 472,65 €	208 983,73 €
Atténuation de produits	22 600,00 €	18 556,44 €
Autres charges courantes	37 920,00 €	30 393,62 €
Charges financières	10 306,93 €	9 436,93 €
Virement à l'investissement	87 000,00 €	- €
Dotations aux amortissements	11 100,00 €	11 006,22 €
TOTAL	554 119,58 €	403 086,33 €

FONCTIONNEMENT RECETTES	Dépenses prévues	Dépenses réelles
Atténuations de charges salariales	16 000,00 €	32 484,21 €
Produit des services	17 349,00 €	33 397,70 €
Impôts et taxes	7 000,00 €	33 031,42 €
Fiscalité locale	200 000,00 €	201 740,00 €
Dotations	116 159,00 €	119 295,60 €
Revenus des immeubles	19 000,00 €	22 714,52 €
Reprises sur amortissement	124,00 €	124,00 €
Mandats annulés	- €	121,47 €
TOTAL	375 632,00 €	442 908,92 €

Fonctionnement :

Dépenses = 403086.33€

Recettes = 442908.92€

Excédent = 39822.59€

Excédent antérieur reporté = 178997.58€

Excédent de Clôture ou résultat d'exploitation = 218 820.17€

➤ Investissement :

Dépenses = 111139.97€

Recettes = 52985.82€

Excédent = - 58157.15€

Déficit antérieur reporté = -35376.79 €

Déficit de clôture de clôture = -93 530.94€ €

Transcription budgétaire de l'affectation du résultat :

Section de Fonctionnement		Section d'investissement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
D002 : Déficit reporté : 0€	R002 Excédent reporté 70 000€	D001 Solde d'exécution N-1 : 93 530.94€	R001 : Solde D'exécution N-1 : 0 € R 1068 : Excédent de fonctionnement capitalisé : 148 820.17 €



Les évolutions du Plan Local de l'Urbanisme Intercommunal (PLUi) de l'Ernée

Approuvées le 11 mars 2025

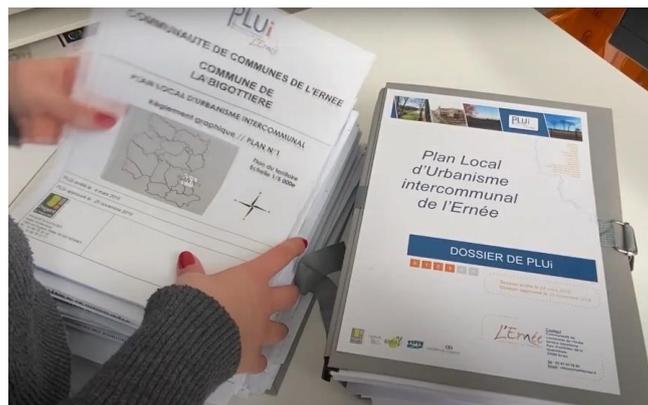
Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de l'Ernée a été approuvé le 25 novembre 2019. Depuis, divers besoins d'évolution sont apparus : ajustements du périmètre de certaines zones, de certaines règles, etc.

Fin 2023, la Communauté de communes de l'Ernée, a décidé de faire évoluer son document pour répondre aux demandes, qui, au-delà de l'intérêt particulier, présentaient un intérêt général pour la collectivité (soutien au développement d'entreprises locales, création de nouveaux hébergements touristiques, urbanisation pour des vocations de loisirs, d'activités économiques, d'habitation, ...).

Durant plusieurs mois, différentes procédures et une enquête publique ont été engagées en concertation avec la DREAL (autorité environnementale), la Chambre d'Agriculture, les services de l'Etat...

Le document final a été approuvé par le conseil communautaire le 11 mars 2025.

Le nouveau PLUi est disponible sur le Géoportail de l'urbanisme (indiquer la commune ou l'adresse souhaitée), ainsi que sur le SIG de l'Ernée accessible sur www.lerneer.fr, rubrique « En un clic » - Plan interactif PLUI.



Pour rappel, en cas de projet de travaux, vous devez déposer vos demandes d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable...) en mairie, compétente en matière de droit des sols ou sur le guichet numérique de l'Ernée (<https://gnau10.operis.fr/erneer/gnau/#/>).

Julie FROGERAIS

Responsable Pôle Planification et Application du Droit des Sols (ADS)

Secrétariat : 02 49 66 11 16 – fermé les après-midis du mardi, mercredi et jeudi

Attention à vos animaux



C'est l'été !

Retrouvez les mots cachés dans la grille :

(?) AMIS	(?) SERENITE
(?) AMUSEMENT	(?) SERVICES
(?) ANIMATIONS	(?) SOI
(?) APAISEMENT	(?) SOLEIL
(?) BARBECUE	(?) SOLIDARITE
(?) BRONZER	(?) TEMPS
(?) CITOYEN	(?) TOURISME
(?) DETENTE	(?) TOUS
(?) ECOUTE	(?) TRANQUILLITE
(?) ENTRAIDE	(?) VACANCES
(?) ETE	(?) VEILLER
(?) GLACE	
(?) JOIE	
(?) MER	
(?) PARTAGER	
(?) PAUSE	
(?) PISCINE	
(?) PLAGE	
(?) PLAISIRS	
(?) PROFITER	

L	R	X	O	Ç	O	S	Ç	N	G	E	Y	O	T	I	C	Y	Q	E	S	T	A	E	P	G	L	I	V	C	G	L	I	M	J	S	H	N	Ç	X	P	S	U	K											
A	B	J	I	O	X	N	A	G	U	Ç	A	S	T	A	H	R	N	E	S	U	W	S	O	P	R	I	R	N	E	S	C	E	L	L	O	R	D	Ç	F	G	Z	U	E	I	Z								
M	A	C	I	G	A	V	R	G	V	F	K	H	M	L	A	L	Ç	D	I	S	L	Y	I	T	E	X	U	R	L	I	O	I	T	D	T	J	G	B	M	P	A	R	T	A	G	E	R	Y					
Z	A	R	A	R	I	S	Ç	I	Z	D	V	Ç	Y	R	D	E	F	N	R	Z	E	E	R	T	E	J	R	A	N	C	E	Y	G	S	W	T	S	I	H	U	L	Ç	Q	S	P	M	R	E	R	N	H	R	C
R	A	M	A	R	B	E	C	U	E	P	A	I	S	O	L	W	M	T	Z	F	O	V	L	A	I	C	A	D	A	N	A	R	X	T	B	L	P	K	X	A	G	E	R	Y									
L	R	X	O	Ç	O	S	Ç	N	G	E	Y	O	T	I	C	Y	Q	E	S	T	A	E	P	G	L	I	V	C	G	L	I	M	J	S	H	N	Ç	X	P	S	U	K											

R
E
P
O
N
S
E
A
L
A
Q
U
E
S
T
I
O
N
C
H
A
M
P
R
O
U
T
E
D
E
S
P
L
A
C
E
S



Horaires de la Mairie

Lundi matin : sur RDV
Mardi, jeudi, vendredi et samedi : ouverture de 8h30 à 12h
Mercredi : fermé au public

✉ mairie@labigottiere.fr

www.labigottiere.fr

☎ 02.43.69.40.64



Fermeture du 09/08/2025 au 25/08/2025 inclus